

«Masterplan»



A l'occasion d'une conférence de presse organisée par le Département de l'intérieur la semaine dernière, les partenaires concernés (Médecins de famille, FMH, Directeurs cantonaux de la santé, Secrétariat d'Etat à la formation, OFSP) ont pu prendre publiquement position sur le projet de «Masterplan» du Conseiller fédéral A. Berset – un plan directeur destiné à servir de contre-projet indirect à l'initiative «Oui à la médecine de famille». Deux jours après le référendum sur les soins intégrés, l'occasion était particulièrement bienvenue de montrer que le travail continue, sur les divers chantiers du système de santé, et qu'il continue ensemble!

L'idée d'un plan directeur qui reprendrait les éléments centraux de l'initiative, ses éléments nécessaires, sans rester encombré par ses inconvénients, est une idée que la FMH salue avec conviction. Nous aurons ainsi, au niveau législatif et non constitutionnel, les changements rapides et ciblés que nous souhaitons.

La manière dont le Département de l'intérieur et l'OFSP ont su, depuis le début de l'année, faire preuve de créativité et d'ouverture, est à souligner; on parviendra ainsi à faire évoluer notre système de santé.

Parmi les trois chapitres constituant le Masterplan, ceux concernant la LPMéd et la formation et la recherche ont posé à ce jour peu de problèmes: ils ont trouvé très rapidement de bonnes réponses. Il en va là de la place de la médecine de famille dans l'enseignement, et aussi de méthodes d'enseignement (comme l'assistantat au cabinet), et tous les protagonistes ont su se retrouver sur des solutions réalistes et constructives.

L'idée d'un plan directeur qui reprendrait les éléments centraux de l'initiative de Médecins de famille Suisse est une idée que la FMH salue avec conviction.

Le soutien officiel de la FMH à l'initiative populaire de Médecins de famille Suisse date de l'époque de son dépôt, au printemps 2010, lorsque notre Assemblée des délégués l'a décidé à une forte majorité. Les arguments principaux de ce soutien étaient à la fois ce qui est un symptôme, le manque de médecins de famille, mais surtout les causes de ce symptôme: conditions de travail, qualité de vie, manque d'attractivité.

Contre l'initiative furent évoqués l'étatisation de la médecine et le fait que les thèmes de l'initiative ne devraient pas relever de la Constitution – face à l'acuité des problèmes auxquels les médecins de famille sont confrontés, ces arguments n'ont convaincu qu'une minorité des délégués.

Les questions tarifaires et de financement sont plus tristes!

Heureusement, une solution se dessine dans le domaine du laboratoire au cabinet pour le 1^{er} juillet 2013, qui correspond environ à nos demandes de l'an dernier.

Mais il reste clair qu'au vu de leur formation, de leurs responsabilités et de la difficulté de leur travail, l'activité des médecins de famille n'est pas considérée de façon adéquate dans le TARMED, actuellement – une adaptation, respectivement une amélioration, est indispensable.

On doit souligner ici que l'idée de trouver l'argent nécessaire auprès de collègues gagnant davantage ne tient pas, face à la simple réalité des chiffres (nous parlons bien sûr ici des prestations TARMED, les autres sont du domaine de l'économie privée), et la volonté politique de soutenir la médecine de famille va impliquer forcément la mise à disposition de moyens supplémentaires – ce sera l'objet principal des travaux du troisième «groupe de projet».

Il faut noter encore que si la révision en cours du TARMED permettra quelques économies au titre de l'efficacité, cela ne suffira d'aucune façon à l'amélioration nécessaire de la rémunération des médecins de famille.

Mais l'esprit constructif et ouvert présent depuis le début des travaux autour du Masterplan permet d'espérer là aussi l'élaboration d'un consensus qui fasse droit à la réalité, à toutes les réalités.

C'est dans cet esprit que la FMH s'associe avec détermination à ce projet de plan directeur.

Dr Jacques de Haller, Président de la FMH

La volonté politique de soutenir la médecine de famille va impliquer forcément la mise à disposition de moyens supplémentaires.

Le contre-projet du Conseil fédéral, l'an dernier, a aussi été rejeté par l'Assemblée des délégués, à l'unanimité, car sans éliminer ce qui semblait problématique à certains dans l'initiative, il en retirait l'élément moteur, la promotion de la médecine de famille; soutenir les soins de premier recours, comme le prévoit le contre-projet, est une bonne chose, évidemment, mais pour autant que l'on perde pas de vue, au passage, le but central de l'initiative: le soutien aux médecins de famille.